NOVEMBRE DECEMBRE 2026

157

Vivre et Voire

BULLETIN MUNICIPAL DE SOMMEVOIRE ET ROZIERES

JOYEUSES FÊTES





Sommaire

 LE CONSEIL MUNICIPAL	Conseil municipal	3
 LE VIVRE ENSEMBLE	Information taille d'arbre, nettoyage trottoirs, utilisation PAV	4 à 5
 ACTUALITÉS / INFOS	SDED52, Diplômés, Pass Sport, Sapins, Bons de Noël...	6 à 10
 AU FIL DES EVENEMENTS	Concerts, Ouverture boulangerie, Souvenir Français, Ecoles	11 à 15
 AGENDAS	Agenda municipal, associatif et activités de la médiathèque	16 à 18
 LEGERETE	Anecdote, recettes	19 à 20

Rédaction et relecture : BOUCHE Corine, BOUVARD Stéphanie, CHAPUT Baptiste, CHASSENDE-BAROZ Philippe, CHEVAILLIER Pascale, DUCHON Emilie, PAOLUCCI Patricia, SYLVESTRE Rachel, VAN GAVER Georges

Distribution Sommevoire : AUDONNET Patrice, CHEVAILLIER Pascale, PASQUIER Bernard, ROBERT Nadège, SYLVESTRE François, SYLVESTRE Rachel, TERRASSE André

Distribution Rozières : BOUCHE Corine, BOUCHE Dominique, DEHEUNYNCK Emérick, GEOFFRIN Odile

UN GRAND MERCI AUX CONTRIBUTEURS POUR LEURS PHOTOS, ARTICLES ET IDEES

Contacts

CHASSENDE-BAROZ Philippe 06 78 75 70 73 - maire.sommevoire@orange.fr
CHAPUT Baptiste 06 75 30 11 38 - adjoint1.sommevoire@orange.fr
BOUVARD Stéphanie - adjoint2.sommevoire@orange.fr

Pour tout ce qui concerne Vivre et Voire, Intramuros et panneaux d'informations :
communication.sommevoire@orange.fr

Secrétariat de mairie
03.25.55.41.36
commune.sommevoire@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi	13h30	16h30	Jeudi	13h30	16h30
Mardi	9h00	12h00	Vendredi	9h00	12h00

Notre secrétaire a besoin de temps pour travailler sans être interrompue, merci de respecter les horaires ci-dessus

Le Conseil Municipal

Conseil municipal du 31 août 2026 : l'essentiel de la séance

Le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence du maire, Philippe Chassende-Baroz. Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 a été approuvé à l'unanimité des présents. Plusieurs décisions concernant les services communaux, le logement et la reprise de la boulangerie ont été prises.

Gestion forestière. Le conseil a approuvé à l'unanimité une convention confiant à l'ONF l'établissement et l'émission des factures relatives aux ventes simples de bois de la forêt communale. Les ventes groupées sont exclues de ce mandat. La commune conserve la décision des ventes et de leurs conditions, tandis que le recouvrement des recettes reste assuré par le comptable public.

Logements vacants. L'instauration d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation sur le territoire communal a été adoptée par 14 voix pour et une voix contre. Lors de la présentation, le maire a rappelé les conditions d'assujettissement et les critères d'appréciation de la vacance. Il a précisé qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements correspondants seraient à la charge de la commune.

Aide à l'accession à la propriété. Une aide de **4 000 €** a été attribuée à Mme Sabrina Maurer pour l'acquisition de l'immeuble situé au 12 rue Jean Basque à Sommevoire, sa demande répondant aux critères du dispositif communal. Ce montant comprend une prime de base de 2 000 € et une majoration de 2 000 € au titre d'un enfant scolarisable dans le groupe scolaire de Sommevoire. L'intéressée n'a pas pris part au vote. La décision a été adoptée à l'unanimité des 14 votants.

Services numériques. Le conseil a approuvé à l'unanimité le rapport présenté par le représentant de la collectivité au conseil d'administration de SPL-Xdemat. Cette société, dont la commune est actionnaire, fournit des outils de dématérialisation des démarches administratives. Le rapport portait notamment sur l'activité de 2025, les résultats financiers et les modifications des statuts.

Reprise de la boulangerie. À la suite de la sélection d'un artisan, le conseil a approuvé à l'unanimité un contrat de location-gérance portant sur le commerce et le logement attenant. Il prévoit une durée de **trois ans, renouvelable tacitement, et un loyer mensuel de 800 €**, révisable chaque année après la première année. Les charges liées à l'occupation des lieux ainsi que l'entretien du mobilier et du matériel incombent au locataire-gérant. Lors de la séance, l'installation du nouvel artisan était en cours.

Personnel communal. Le conseil a autorisé à l'unanimité le maire à recruter des agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles ou répondre à des besoins temporaires et saisonniers. Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Travaux et questions diverses.

- Les nouveaux columbariums ont été installés dans les cimetières de Sommevoire et de Rozières.
- Le comité consultatif s'est réuni pour préparer l'organisation des affouages.

Concernant le chauffage de l'hôtel de ville, un remplacement de chaudière est à l'étude ; les conseillers se sont montrés favorables à un devis d'étude thermique de 3 000 € TTC.

- À Rozières, les élus ont signalé un problème récurrent d'eau très colorée chez un habitant et des tuiles envolées au lavoir du chemin du Moulin des Prés.
- Dominique Bouché a proposé une caméra près de la benne à verre pour lutter contre les incivilités, ainsi que des feux de circulation rue de l'Église pour limiter la vitesse. Le maire lui a demandé de consulter les exploitants agricoles sur cette dernière proposition.

QUELQUES RAPPELS

🌳 Taille des arbres et des haies : un rappel utile

Avec l'arrivée de l'automne, c'est le bon moment pour penser à l'entretien des arbres et des haies.
Chaque propriétaire est responsable de la végétation présente sur son terrain. Les branches et haies ne doivent pas empiéter sur la propriété voisine, les trottoirs ou la voie publique, ni gêner la circulation ou la visibilité.
Quelques règles à retenir :

- Une haie de plus de 2 m de hauteur doit en principe être plantée à au moins 2 m de la limite de propriété.
- Pour une haie ne dépassant pas 2 m, la distance minimale est de 0,50 m.
- Les branches qui avancent chez le voisin doivent être entretenues par le propriétaire de l'arbre.

Quelle période pour élaguer ?
Pour préserver les oiseaux et la biodiversité, l'Office français de la biodiversité recommande d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet, période importante pour la nidification.
L'automne et l'hiver sont donc les périodes à privilégier pour réaliser ces travaux.
La commune remercie chacun de veiller à l'entretien de ses arbres et haies afin de préserver la sécurité, la visibilité et le confort de tous.





🧹 Trottoirs : un petit geste, un village plus propre

L'entretien des trottoirs et des abords des habitations est l'affaire de tous.
Devant sa maison, ***chacun peut contribuer à maintenir un espace propre, sûr et agréable pour les habitants et les visiteurs.***
Feuilles mortes, mauvaises herbes, terre, neige ou petits déchets peuvent rapidement rendre les trottoirs glissants, encombrés ou difficiles à emprunter, notamment pour les personnes âgées, les poussettes ou les personnes à mobilité réduite.

Il est demandé à chacun de veiller régulièrement à la propreté du trottoir et de l'espace situé devant son habitation :

- enlever les mauvaises herbes et les petits déchets ;
- ramasser les feuilles mortes ;
- maintenir les caniveaux et abords dégagés ;
- en hiver, déneiger et sécuriser autant que possible le passage devant son habitation.

Ces gestes simples permettent aussi de limiter l'accumulation de déchets dans les avaloirs et les caniveaux, et donc de faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Entretenir devant chez soi, c'est participer directement à la propreté et à la sécurité de toute la commune. Cette dernière de son côté, assure l'entretien des espaces qui relèvent de sa responsabilité.

⚠️ RAPPEL — DÉPÔTS DE SACS AUX PAV



Les Points d'Apport Volontaire (PAV) **ne sont pas des lieux de dépôt** de sacs poubelles.

Tout dépôt de sacs au pied des conteneurs ou à un **emplacement non prévu** à cet effet est **INTERDIT.**

Ces incivilités feront l'objet d'une **verbalisation** et plainte sera déposée.
L'amende peut aller **jusqu'à 750 €.**

Merci de respecter les consignes de collecte, les habitants et la propreté de notre commune.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE JEUDI 10 DECEMBRE 2026

Afin de maintenir nos rues propres et d'améliorer le cadre de vie de tous, la balayeuse effectuera prochainement un passage dans les rues de la commune.



Pour permettre un nettoyage efficace des chaussées, nous invitons les habitants à prendre leurs dispositions et à éviter, dans la mesure du possible, de stationner leurs véhicules dans les rues concernées au moment du passage de la balayeuse.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération.

VACANCES DE NOS COMMERCANTS



SAS MB AUTO : fermé du 24 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclus
PROXI : fermé les 25 décembre 2026 et 1er janvier 2027

À l'heure de boucler cette Gazette, seuls deux commerçants nous ont communiqué leurs dates de congés. Les autres n'ont pas encore défini leurs périodes de fermeture. Pour connaître les dates qui seront annoncées par la suite, pensez à consulter régulièrement Facebook et l'application IntraMuros.

Le SDED 52, kézako ?



♻ Le tri : un geste simple qui compte

Scannez ce QR Code pour voir le document complet

Le tri des déchets est à la fois un geste pour l'environnement et un enjeu économique.
En Haute-Marne, le SDED 52 indique que **le tri des papiers et emballages représente près de 4 millions d'euros de recettes chaque année**, tout en permettant de valoriser davantage les matériaux et de maîtriser les coûts de gestion des déchets.
Aujourd'hui, 50 % des papiers et emballages sont triés.
Chacun peut donc contribuer, simplement, en déposant chaque déchet dans le bon conteneur et en respectant les consignes de tri.
Moins de déchets à traiter, davantage de matériaux valorisés et des coûts mieux maîtrisés : chaque geste compte !











DIPLOMES DU BREVET

AUBERTIN Constant → Très bien

BERTRAND Charlie → Assez bien

CHAPUT Lisa → Assez bien

DHEU Arthur

FRANCHOT Maelys



GERARD Joanne → Bien

JOSSET Clément → Bien

MOUSSEAU Anaïs → Bien

VAILLANT Léa → Assez bien

DIPLOMES DU BAC

DOSNE Simon → Bac Pro cuisine

LIEZ Alyssa → Bac Pro ASSP

FEVRE Max → Bac Pro MSPC

HURPOIL-SYLVESTRE Lison → Bac Général Bien

LEBLANC Inès → Bac Général Assez bien

VAUQUELIN Louison → Bac ST2S Très bien

VOULOT Lucas → Bac Pro Sécurité

VINCENT Louna → Bac Pro ASSP

Addendum de la gazette: certains diplômes n'ayant pas été mentionnés dans la précédente gazette, nous tenons à réparer cet oubli et à féliciter les diplômés concernés.

Le Pass Sport

est une aide financière destinée à couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire.
Elle prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription.
Vérifiez votre éligibilité sur le site https://www.pass.sports.gouv.fr/

pass Sport

50€ de réduction immédiate sur l'inscription sportive

CLUB BOUTON D'OR



Modification planning

Le Club Bouton d'Or se réunit tous les mardis du 1er Novembre à fin Février.

HORAIRES D'HIVER des déchetteries

DU 2 NOVEMBRE 2026 AU 31 MARS 2027

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Montier-en-Der		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Doulevant-le Château		13:30 - 16:00				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Wassy	13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00

MB Auto : l'histoire d'un garage devenu pilier de la vie rurale à Sommevoire



À Sommevoire, certaines histoires dépassent le cadre d'une simple activité commerciale. Elles racontent un village, une solidarité, une passion.
Celle du garage **MB Auto** en est l'exemple parfait. Une aventure commencée il y a trente ans, portée par des hommes attachés à leur métier et à leur territoire.

1996 : un jeune garagiste arrive à Sommevoire

Le **1er février 1996**, **Vincent MAUPERIN**, originaire de Dommartin-le-Franc, s'installe à Sommevoire pour rejoindre sa compagne, native du village. À l'époque, Sommevoire compte déjà deux garages. Vincent sera le troisième.
Il débute dans une simple grange en bois, avec peu de moyens mais une volonté farouche de s'intégrer et de faire sa place. Malgré une concurrence bien installée, il gagne progressivement la confiance des habitants. Le jeune garagiste devient un visage familier, apprécié pour son sérieux et son sens du service.

Mantra de Vincent: **«Nous sommes maîtres de notre vie. »**
Une phrase qui prend tout son sens lorsqu'on regarde son parcours : de nombreux obstacles mais une réussite

2001 : un incendie ravage le garage

Le **2 mai 2001**, un accident survient lors d'une vidange. Une baladeuse entre en contact avec de l'huile chaude : les flammes se propagent en quelques instants. Vincent parvientà sauver son employé, pris dans l'incendie, mais il assiste impuissant à la destruction totale de son garage. Ce jour-là, c'est toute une partie de sa vie qui semble partir en fumée.

La solidarité d'un village

Mais Sommevoire ne laisse pas tomber l'un des siens. Quelques jours seulement après le sinistre, Vincent reprend son activité dans une autre grange, rue de la Vallée, à quelques pas de son établissement détruit. Les clients restent fidèles, les habitants l'encouragent.
Grâce à cette mobilisation, il parvient à **rouvrir son garage moins d'un an plus tard**, dans les locaux actuels.

Une entreprise qui se construit dans la durée

Amoureux de l'automobile, Vincent souhaite assurer l'avenir de son garage. Il s'entoure alors de **Tony BANCELIN**, passionné de mécanique lui aussi. Ensemble, ils créent la **SAS MB Auto**, avec l'idée de transmettre et de pérenniser l'activité.
Au fil des années, Vincent laisse progressivement la main à Tony. Moins connu que son prédécesseur, il n'en possède pas moins les mêmes qualités : honnêteté, professionnalisme, proximité avec les clients.
À leurs côtés, **Anthony PETITJEAN**, troisième membre de l'équipe, complète le trio. Tous trois savent combien un garage est essentiel dans un territoire rural, où les véhicules sont indispensables et conservés de plus longtemps.



Une entreprise familiale au cœur du village

MB Auto, c'est aussi une histoire de famille. **Christine**, épouse de Vincent et PDG de la SAS, accompagne l'aventure depuis le début. Celle qui a fait venir Vincent à Sommevoire veille aujourd'hui sur l'entreprise avec la même attention que lors des premiers jours.

Un service indispensable à la ruralité

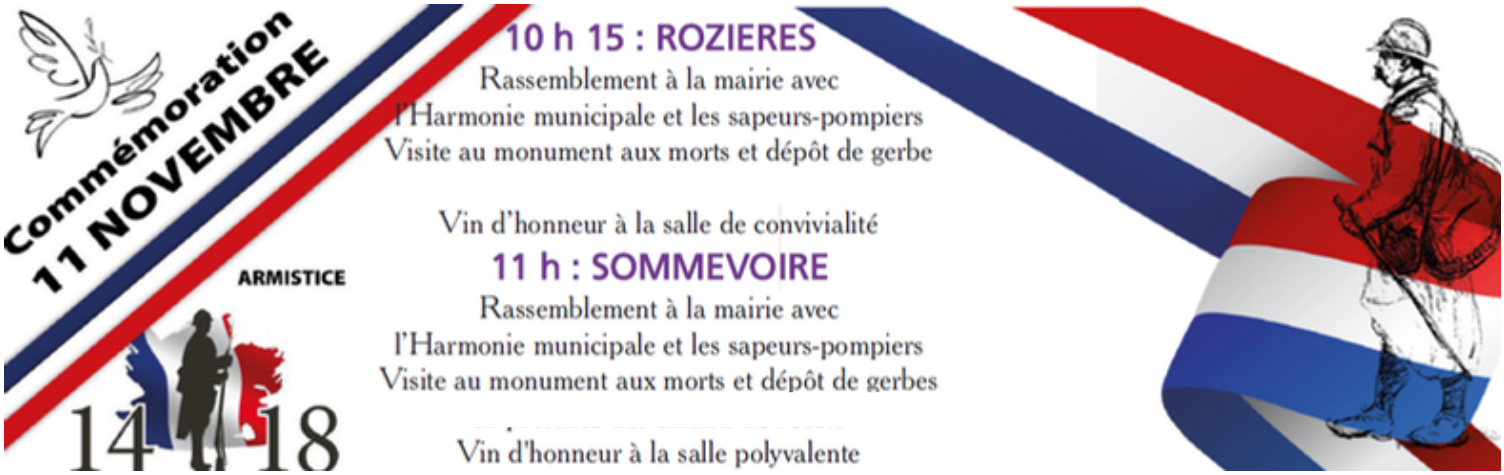
Dans un village comme Sommevoire, un garage n'est pas un simple commerce. C'est un service vital.
Que serait la vie quotidienne sans véhicule pour travailler, se déplacer, accompagner ses enfants ?
Voir MB Auto perdurer, évoluer et se transmettre est une chance pour le territoire. Une preuve que les activités essentielles peuvent continuer à vivre, malgré les épreuves et les années.
Quant à Tony, voulant travailler sur les chars et un temps tenté par l'armée de terre, la vie en a décidé autrement. Et Sommevoire s'en réjouit : il est aujourd'hui l'un des artisans de la longévité du garage.

Astuce de Tony : **Vérifier ses pneus**
Vérifier avant l'arrivée du mauvais temps son marquage TWI qui est le témon d'usure du pneu



MB Auto : une histoire qui continue de s'écrire

Entre passion, courage et solidarité, MB Auto est devenu bien plus qu'un garage.
C'est une part de l'identité de Sommevoire.
Une aventure humaine qui, à n'en pas douter, a encore de belles pages à écrire.



Distribution de sapins de Noël



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la mairie renouvelle son opération et offre un sapin gratuit aux habitants de Sommevoire et Rozières souhaitant décorer l'extérieur de leur maison.

Le conseil municipal rappelle que ces sapins sont destinés à embellir les rues de nos villages et non l'intérieur des habitations. Ils doivent être installés de manière visible à l'extérieur (devant ou à côté des maisons) et laissés en place jusqu'au 1er janvier inclus.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un sapin peuvent :

- utiliser le bon ci-dessous
- ou le recopier sur papier libre

Le bon complété devra être déposé dans la boite aux lettres de la mairie au plus tard le lundi 16 novembre 2026.

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse :_____

Téléphone : _____



Bons de Noël

Les bons de Noël offerts par la commune et les anciens combattants seront distribués début décembre. Si vous avez 70 ans ou plus ou si vous êtes ancien combattant et que vous ne l'avez pas reçu le 15 décembre, merci de contacter le **06 78 75 70 73**. Les bons d'une valeur totale de 25 euros se composeront d'un bon de 10 euros et d'un autre de 15 euros.
Vous pourrez les utiliser :

- En une seule fois pour un achat de 25 euros chez un seul commerçant
- Ou séparément chez 2 commerçants différents ou lors de 2 achats différents



Les bons de Noël sont valables jusqu'au 31 janvier 2027 inclus et peuvent être utilisés dans les commerces suivants :

- Proxi
- Au Petit Coiffeur
- Boucherie Charcuterie Traiteur Royer
- Boulangerie Vial
- SAS MB Auto

MEETING AERIEN BA 113







Le week-end des 12 et 13 septembre se sont déroulées les portes ouvertes de la base aérienne 113 de ST DIZIER. Environ 47 000 personnes s'y sont rendues gratuitement sur inscription.

Le plateau aérien fut très riche. De nombreux avions ont été présentés, comme le RAFALE SOLO DISPLAY, le MIRAGE 2000D, le F-16 turc, le planeur DG 500, le BOEING STEARMAN PT17, et bien d'autres encore.

Beaucoup de démonstrations dans les airs, dont celle de la Patrouille de France et de l'équipe de parachutistes PHENIX entre autres, mais également au sol, avec des démonstrations cynophiles, pose et dépose de moteurs par des mécaniciens, interventions des pompiers.
Différentes expositions étaient également proposées : avions, aéronefs, équipages étrangers, maquette P38, histoire et tradition et différents simulateurs...

Concert Tzigane



Imaginez ce décor : au fond, une roulotte, à gauche, un gitan sombre en costume noir, chapeau noir et chemise blanche, avec sa guitare.

A droite, une bohémienne aux cheveux longs et bruns : fière, fine, droite, faisant tournoyer ses jupes chamarrées à chaque mouvement.
Une lumière chaude et orangée nous enveloppait, rappelant le feu de camp.

Le duo Ladislava nous emporte sur les chemins du peuple tzigane, chassé il y a bien longtemps du nord de l'Inde et parcourant le monde.
Sa musique s'enrichit alors de sons orientaux yiddish et enfin de jazz pour nous donner le "jazz manouche", cher à Django Reinhardt.

La jeune femme, tantôt contant son histoire, tantôt saisissant sa clarinette, tantôt chantant, tout en ondoyant gracieusement, nous fit
apparaître les deux facettes de la musique du peuple gitan : un côté sombre et accablé, et autre face, joyeuse et pleine de vie.

A la fin du concert, quand la lumière s'est rallumée, nous nous sommes retrouvés un peu étourdis de sons et de musique mais tellement légers et ravis !
Grand merci à l'équipe de la médiathèque de nous avoir permis de vivre ces moments hors du temps.

RECITAL GOSPEL







Dans la soirée du vendredi 25 septembre, au sein de l'église St Pierre, devant un parterre de 90 personnes, Mister BLAIZ et la chanteuse Charlie nous ont initiés à l'univers du gospel.

Entre chants et explications de textes, ce spectacle de 1h30 fut porteur de joie, de positivité et d'enthousiasme. Le public a volontiers participé.

OUVERTURE BOULANGERIE

La boulangerie de Sommevoire a rouvert ses portes ce mardi 29 septembre.

Après plusieurs semaines de fermeture, les habitants peuvent à nouveau bénéficier de ce commerce de proximité et y retrouver une offre de pains variés et un bel achalandage de pâtisseries au cœur du village.

Cette réouverture résulte du travail engagé par la Municipalité ces dernières semaines afin de permettre l'installation de nouveaux exploitants et d'assurer la continuité de cette activité commerciale.

Nous souhaitons la bienvenue à Cédric et Sara, nouveaux boulangers à Sommevoire, et leur adressons nos vœux de réussite dans cette nouvelle étape professionnelle.

La présence d'une boulangerie contribue à l'offre de services de proximité et participe à la vie quotidienne de la commune. Son maintien constitue un élément important pour l'attractivité et le dynamisme du village.

Nous invitons les habitants à découvrir l'établissement et à soutenir ce commerce local.

Bienvenue à Cédric et Sara à Sommevoire et bonne continuation à la boulangerie.



Les premiers clients lors de l'ouverture
Mardi 29 Septembre 2026

HORAIRES D'OUVERTURE		
	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	6h30-13h00	16h00-19h00
Samedi, Dimanche	6h30 - 12h30	✕





RENTREE DES CLASSES















Le 1er septembre, les enfants de maternelle et de primaire sont retournés sur les bancs des écoles. Cette année, 71 élèves occupent les locaux.
Les maternelles (petite, moyenne et une partie de la grande section) sont prises en charge par Mme GILLET.
Mme LOUIS s'occupe de l'autre partie de la grande section, du CP et du CE1.
Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont attribuées à Mme NATALE.
Les enfants ont déjà eu droit à un mini-concert interprété par des élèves de l'école de musique de Sommevoire. Ils ont été initié à l'escrime.
D'autres expériences culturelles et sportives les attendent tout au long de l'année.

Séance d'escrime à l'école

Nous avons accueilli à l'école, M. Lahierre Stéphane, professeur d'escrime au cercle d'escrime de Wassy, pour une séance de découverte auprès des enfants de la grande section au CM2. Cette séance de découverte d'environ une heure s'est déroulée à la salle des fêtes de Sommevoire l'après-midi du jeudi 8 octobre.

Nous avons commencé par la petite histoire de l'escrime (techniques de combat remontant à l'Antiquité), ensuite nous avons découvert l'équipement (tenue, piste et 3 armes) et enfin les enfants ont réalisé des combats en 3 points.

Cette séance de découverte a été très appréciée par les élèves qui se sont pris au jeu tout en respectant les règles de sécurité.

Un grand merci à Stéphane pour son intervention !





Sortie nature pour les élèves de maternelle

Mardi matin 13 octobre, c'est sous une fine bruine que les élèves de maternelle ont effectué leur première sortie nature.

Dans le cadre de la participation à la semaine des sciences, ils devaient relever un défi qui consistait à remplir chaque alvéole d'une boîte à œuf d'un élément naturel.
De retour en classe, leurs collectes ont été observées, nommées, triées et mises à sécher.
L'objectif de ce défi était de prendre conscience de la richesse de la biodiversité dans un espace naturel.

Lors de cette sortie, ils ont également ramassé quelques fruits qu'ils ont dégustés de retour à l'école.

La prochaine sortie nature est prévue pour le **10 novembre** en espérant bénéficier d'une météo plus clémente.





Souvenir Français du Pays du Der

Comme chaque année, le Souvenir Français va procéder à une quête afin de continuer à restaurer les tombes de nos Morts pour la France qui, malheureusement avec les années, sont pour la plupart à l'état d'abandon.

Les deux dernières restaurations à Sommevoire :

AVANT



Tombe SORIN Carré A. 101.

- Emile Jules, né le 09-02-1892 à Sommevoire, décédé le 26-01-1915 à l'hôpital d'Agneaux (50)

APRES



AVANT



Tombe MORLOT Carré B. 82.

-Ernest Jules, né le 25-06-1884 à Sommevoire, tué à l'ennemi le 02-10-1914 à Neuville-Vitasse (62)

-

- Louis Maurice, né le 13-10-1895 à Sommevoire, décédé le 02-11-1918 à Ochriba en Serbie. Décoré de la croix de guerre avec 3 étoiles de bronze.

APRES





Grâce à vos dons et à la subvention accordée par la commune de Sommevoire, à ce jour nous pouvons nous féliciter d'avoir rénové la totalité des tombes des Morts pour la France dans nos deux cimetières.
Sans votre soutien, rien n'aurait été possible. Néanmoins la tâche n'est pas achevée. Sur le canton du Pays du Der (15 communes) de nombreuses restaurations sont à accomplir. Aussi, nous comptons sur votre soutien.
Des urnes seront déposées chez nos commerçants fin octobre.
Nous vous remercions par avance pour votre générosité.
Patrice AUDONNET.
Président du comité du Pays de Der.

LES COMPAGNONS DE ST PIERRE

Week-end des 19 et 20 septembre : Compagnons de Saint-Pierre



A l'occasion du week-end des Journées du patrimoine, plus de 200 personnes ont profité des portes ouvertes des sites pour visiter l'exposition dans l'église Saint-Pierre sur les travaux réalisés et pour découvrir le Paradis et ses modèles. Ce furent de magnifiques échanges avec un public large et intéressé venu de tous horizons.

Rendez-vous l'année prochaine pour des animations inédites.
Pour ne rien manquer, restez connectés et suivez notre page Facebook : Compagnons de Saint-Pierre.

Aux hommes du paradis, petits et grands : Visite commentée du 27 septembre



De nombreux participants sont venus assister aux exposés faits par les hommes bénévoles de l'association des compagnons de Saint-Pierre.

Sept personnalités masculines ont été évoquées :

- Antoine DURENNE, Angélo FRANCIA et Edouard DROUET par Joël HAUER,
- Louis-Philippe HEBERT, Gustave CARTIER par Laurent CARTIER,
- Auguste BARTHOLDI par Philippe THIL,
- Albert CARRIER-BELLEUSE par Bruno DRIAT.

Chacun a pu détailler la vie, le parcours et les œuvres de ces illustres hommes, petits ou grands.







Bal d'automne

Samedi
28 novembre 2026

À PARTIR DE 20:00
SALLE POLYVALENTE DE SOMMEVOIRE

Entrée sans réservation 5€
Entrée offerte si réservation d'un menu
avant le 21 novembre 2026

Réservation par SMS au 06 32 52 52 27

MENU À 25€

Proposé par Ryoko Destination Japon/Lycée Saint-Exupery

Samoussas avec sa salade verte
Couscous Oriental légumes merguez poulet
Tiramisu
Un soft inclus

Menu alternatif proposé sur demande à 25€ par L'art où tout va : apéritif, assiette de charcuterie, lasagnes maison, tarte tatin

Menu enfant moins de 10 ans à 6€ : petite charcuterie, petite lasagne maison, gateau au chocolat

YOKO Destination JAPON — Lycée Saint Exupéry

L'art où tout va

Haute Marne Le Département

Ne pas jeter sur la voie publique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Rénov'
Le Service public pour mieux rénover mon habitat

LE 2 DÉCEMBRE 2026

RÉNOVATION EN FRANCE

Pour une énergie moins chère, plus durable



UN PROJET DE RÉNOVATION ?

Rencontrez un conseiller France Rénov' à Sommevoire

DE 8H30 À 12H

Sur rdv au 06 23 21 27 17

Marché de Noël

Organisée par l'association Mission Écoliers

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 10h à 18h

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 10h à 17h

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

EMPLACEMENT SUR RÉSERVATION

Idées cadeaux
Artisanat
Décorations
Produits locaux
et bien plus encore

SOMMEVOIRE 52220

La venue de L'harmonie de Sommevoire

Le samedi à 16h

Contactez-nous :
06 48 44 82 30
ou au 06 08 00 29 18

Par mail :
missionecoliers52@gmail.com

LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL
vous adressent leurs

Meilleurs Vœux

Que cette nouvelle année
vous apporte santé, bonheur
et réussite dans tous vos projets.

Rendez-vous Vendredi 15 Janvier 2027
à 18h30 à la salle polyvalente pour
partager un moment convivial

LE CHAS ET LA CIGOGNE

GRANDE BOURSE AUX JOUETS, LIVRES, DÉCORATIONS DE NOËL ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE

📅 Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026

L'association Le Chas et la Cigogne vous donne rendez-vous pour sa grande bourse aux jouets, livres, décorations de Noël, décorations de chambres d'enfants et articles de puériculture !

L'occasion idéale de préparer les fêtes à petits prix ! Venez dénicher de jolies trouvailles pour gâter les enfants, embellir votre intérieur et faire de bonnes affaires, tout en donnant une seconde vie à des objets de qualité.

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER DES ARTICLES ?

La bourse fonctionne sur le principe du dépôt-vente.

Les dépôts auront lieu aux dates suivantes :

📅 Dimanche 29 novembre 2026 de 10h à 18h

📅 Vendredi 4 décembre 2026 de 10h à 20h

Vous n'êtes pas disponible sur ces créneaux ?

Pas de souci ! D'autres horaires pourront être proposés sur rendez-vous, selon nos disponibilités. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous spécifique pour les personnes ayant de nombreux articles à déposer.





QUELS ARTICLES SONT ACCEPTÉS ?

✅ Jouets
✅ Livres
✅ Décorations de Noël
✅ Décorations de chambres d'enfants
✅ Articles de puériculture





QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Les articles doivent être propres, complets, en état de fonctionnement et conformes à la législation en vigueur, notamment pour les équipements de puériculture (chaises hautes, sièges auto, etc.).
- Le prix de chaque article est fixé librement par le vendeur.
- Aucune limitation du nombre d'articles déposés !
- FRAIS DE DÉPÔT : 1 € de droit de dépôt par liste de 25 articles.
- Une commission de 10 % sur le montant total des ventes sera prélevée par l'association.



RETRAIT DES INVENDUS

Les articles invendus pourront être récupérés le lundi 7 décembre de 18h à 19h.

Renseignements et prise de rendez-vous : 06 87 91 49 11

Médiathèque

La Constellation dessine	Après la lecture de l'album "Un automne avec M.Henri" de Fanny Ducassé, viens dessiner son pull.	Atelier	mercredi 4 novembre 2026 - 10:00 ⇢ 11:00	3 → 11
La Constellation en Musique	Alice vous propose un moment musical, chansons, exploration sonore, découverte des instruments. Une séance à vivre entre l'enfant et son accompagnant.	Musique	vendredi 6 novembre 2026 - 10:00 ⇢ 10:45	≤ 3
Festival des "Diseurs d'histoires"	Contes pour les petites oreilles avec Elodie Mora Il était une fois une carte postale reçue un matin dans la boîte aux lettres. Elle racontait le voyage dans un univers tout petit qui tient sous un tapis ou une feuille de vigne. Quelque temps plus tard, une autre carte postale raconte une forêt enchantée. Chaque carte postale raconte un voyage. Mais qui peut bien les envoyer ? A partir de 4 ans	Conte	mercredi 18 novembre 2026 - 10:00 ⇢ 10:30	4 → 99
Portage de documents à domicile	La médiathèque vient chez vous ! Vous aimez lire, écouter de la musique ou regarder des films. Vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la médiathèque, le service de portage à domicile est fait pour vous. Contactez-nous au 03 25 55 04 21 en nous communiquant vos goûts. Nous vous apporterons une sélection de documents.	Service	jeudi 19 novembre 2026 - 14:00 ⇢ 14:30	18 → 118
La Constellation 2.0	Viens t'essayer au doublage et prête ta voix à des personnages bien connus de films, séries et dessins animés !	Atelier	mercredi 25 novembre 2026 - 10:00 ⇢ 11:00	6 → 11
La Constellation bricole	Atelier spécial Noël.	Atelier Noël	mercredi 2 décembre 2026 - 10:00 ⇢ 11:00	3 → 11
La Constellation en Musique	Alice vous propose un moment musical, chansons, exploration sonore, découverte des instruments. Une séance à vivre entre l'enfant et son accompagnant.	Musique	vendredi 4 décembre 2026 - 10:00 ⇢ 10:45	≤ 3
La Constellation joue	Viens découvrir une sélection de jeux de société pour t'amuser seul, en famille ou entre amis !	Jeux de société	mercredi 9 décembre 2026 - 10:00 ⇢ 11:00	3 → 11
La Constellation se fait des films	Projection d'un film pour les enfants spécial Noël	Projection	mercredi 16 décembre 2026 - 10:00 ⇢ 11:00	3 → 11
Portage de documents à domicile	La médiathèque vient chez vous ! Vous aimez lire, écouter de la musique ou regarder des films. Vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la médiathèque, le service de portage à domicile est fait pour vous. Contactez-nous au 03 25 55 04 21 en nous communiquant vos goûts. Nous vous apporterons une sélection de documents.	Service	jeudi 17 décembre 2026 - 14:00 ⇢ 14:30	18 → 118
Les bébés lecteurs	5, 4, 3, 2, 1 ... Voici l'histoire de Roule Renard !	Lecture Roule Renard	vendredi 18 décembre 2026 - 10:00 ⇢ 10:30	≤ 3

LE RENNE

Le renne (ou caribou) est un cervidé des régions froides dont les deux sexes ont des bois. Parfaitement adapté à l'Arctique (fourrure isolante, sabots faisant office de raquettes), il vit en grands troupeaux nomades se nourrissant principalement de lichen. Domestiqué par les peuples du Grand Nord, il est aujourd'hui menacé par le réchauffement climatique et la perte de son habitat.

La célèbre équipe des 9 rennes du Père Noël

- **Tornade** Le plus rapide.
- **Danseur** Plein de grâce.
- **Fringant** Vif et énergique.
- **Furie** Puissant et plein de vie
- **Comète** Brillant comme une étoile.
- **Cupidon** Affectueux.
- **Tonnerre** Puissant.
- **Éclair** Rapide comme l'éclair.
- **Rudolph** (Le petit renne au nez rouge). Grâce à son nez rouge et lumineux, il guide le traîneau à travers les tempêtes de neige et est devenu le chef de file incontesté de l'attelage du père Noël.





ANECDOTE



LE SAVIEZ-VOUS?

De la cheminée à l'assiette :
la véritable histoire de la bûche de Noël

Aujourd'hui reine incontestée de notre fin de repas, la bûche de Noël n'a pas toujours été chocolatée et nappée de crème !
Il y a quelques siècles, il s'agissait d'un véritable tronc d'arbre, souvent le chêne ou le hêtre que l'on choisissait avec soin.
Le soir du réveillon, le chef de famille le bénissait avant de l'enflammer dans l'âtre. L'objectif était qu'il brûle le plus lentement possible, parfois pendant les douze jours séparant Noël de l'Épiphanie.
Ce rituel ancien avait une double mission : les tisons et les cendres précieusement conservés étaient censés protéger le foyer de la foudre et attirer de bonnes récoltes pour l'année à venir.
C'est finalement au XIXe siècle, avec la disparition progressive des grandes cheminées dans les maisons, que les pâtissiers ont eu l'idée de troquer le bois pour le biscuit roulé, transformant le vieux grumo en un délice sucré !

Tourte aux champignons, châtaignes et boudin blanc



Recette facile et rapide

Nettoyer et couper en petits morceaux 500g de champignons frais et 300g de châtaignes.
Oter la peau et couper en petits bouts 3 boudins blancs.
Faire revenir dans du beurre un oignon émincé. Incorporer les champignons, les châtaignes et les boudins. A mi-cuisson, ajouter 5cl de vin blanc, 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse et assaisonner.
Lorsque le tout est cuit, verser sur une pâte feuilletée disposée au préalable dans un plat à tarte puis recouvrir d'une autre pâte feuilletée. Napper avec du jaune d'œuf.
Faire cuire au four à 180 degrés environ 30 minutes.

Bûche tiramisu

Il est conseillé de préparer cette recette 12 à 24h avant de servir.



Réalisation du biscuit roulé :
Séparer les blancs des jaunes de 4 œufs.
Battre les blancs en neige.
Fouetter les jaunes avec 120 g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé et quelques gouttes d'arôme de vanille.
Ajouter 25g de farine, 25g de maizéna et 50g de beurre fondu.
Détendre avec 2 cuillères à soupe de blancs d'œufs puis ajouter 25g de farine et 25g de maizéna.
Ajouter délicatement le reste de blancs d'œufs.
Disposer sur une plaque recouverte de papier cuisson beurré.
Enfourner à 90 degrés environ 10 minutes. Imbiber avec du café puis rouler dans le papier cuisson.

Réalisation de la crème mascarpone :
Fouetter 125g de sucre avec 2 jaunes d'œufs puis ajouter 500g de mascarpone. Ajouter 100g de chocolat noir pâtissier haché en copeaux (ou des pépites de chocolat). Réserver au frais.
Réalisation de la ganache :
Faire ramollir 3 feuilles de gélatine dans de l'eau froide. Faire chauffer 100g de crème liquide entière.
Hors du feu, ajouter la gélatine égouttée. Mélanger 250g de mascarpone avec 50g de sucre puis ajouter la crème gélatinée. Réserver au frais 1 heure.

Montage de la bûche :
Dérouler le biscuit et bien l'imbiber à nouveau de café. Le garnir de crème puis le rouler en forme de bûche. Fouetter la ganache, en enduire la bûche puis réserver au frais. Au moment de servir, saupoudrer de cacao en poudre ou de copeaux de chocolat.